

Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre

Cabinet de la présidence

Communiqué

2017 sera une année charnière pour l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre : poursuite de la mise en place des organisations liées à la loi NOTRe, initiatives à prendre liées aux compétences et engagement d'une réflexion pour le siège de l'EPT.

Voici maintenant exactement une année que le territoire, comme les 11 autres du périmètre de la Métropole, a été créé. Ce fut une année de mise en place dans des conditions parfois rocambolesques, où il a fallu en quelques mois construire une nouvelle institution, dans le respect des nouvelles répartitions de compétences et des règles, mal conçues, de la Loi NOTRe.

Il a fallu tout autant assurer une mobilisation inédite non seulement des conseillers territoriaux, et notamment des maires des 24 communes, mais aussi de tous les agents des anciens EPCI pour garantir la continuité du service public.

L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre est donc bel et bien en route et 2017 sera une année charnière ! Les 24 villes apprennent à travailler ensemble pour construire un projet qui réponde aux enjeux futurs d'un territoire où vivent près de 700 000 habitants et où l'on compte 284 000 emplois, le plus important de la métropole, après Paris.

Le conseil territorial devra définir en 2017 l'intérêt territorial sur les compétences Equipements socio-culturels et sportifs, action sociale, et voirie. Dans le même temps la Métropole du Grand Paris aura à définir, avec les EPT, l'intérêt métropolitain pour les compétences aménagement et habitat. Et débattre des compétences facultatives assurées par les anciens EPCI.

Après les compétences déjà transférées (déchets, politique de la ville par exemple), les six premiers mois de l'année 2017 seront l'occasion de lancer la réflexion et la mise en débat d'autres grandes questions comme la gestion de l'eau (des études sont lancées) ou le développement économique.

A cet égard, le 2 février prochain sera l'occasion pour l'EPT de rencontrer l'ensemble du monde économique pour présenter le territoire et les projets territoriaux, puis, un peu plus tard dans l'année, une autre initiative sur la thématique des transports.

Enfin, l'exercice concret des compétences et la mise en œuvre d'une politique efficace de service public nécessitent de créer les outils adéquats. Pour cela, la nécessité d'installer un siège de l'EPT se fait chaque jour un peu plus grande, pour regrouper les équipes et entamer une véritable mutualisation des services.

Le président Michel Leprêtre aura le plaisir de vous présenter ces démarches et projets le 13 janvier prochain, à 11h, dans les locaux de l'EPT à Choisy-le-Roi, autour d'un apéritif.

Contact : Christophe Menuel

Directeur de cabinet

christophe.menuel@grandorlyseinebievre.fr

01 75 37 73 27